

CLUB:

LIGUE:

**DEMANDE DE DEROGATION A L'ARTICLE 12
DU STATUT DES EDUCATEURS ET
ENTRAINEURS DU FOOTBALL FEDERAL**

LETTRE DU CLUB

Je soussigné, Mr ou Mme

Présidente du club

Numéro d'affiliation FFF

Adresse du club (obligatoire):

.....

Ligue :..... District :.....

Demande à bénéficier de la dérogation prévue à l'article 12.3 du Statut des Educateurs et Entraîneurs du Football Fédéral pour la division :.....

Cette dérogation permettra à :, inscrit à la formation et licencié au club comme éducateur depuis le :..... de diriger l'équipe qui évoluera en :..... lors de la saison 2019/2020.

Fait à, le /___/___/___/

Signature :

Le dossier ainsi constitué est à adresser à la Ligue HdF au plus tard 15 jours avant le début du championnat.

**DEMANDE DE DEROGATION A L'ARTICLE 12
DU STATUT DES EDUCATEURS ET
ENTRAINEURS DU FOOTBALL FEDERAL**

Le présent dossier comprend:

- La lettre du club de demande de dérogation.
 - La copie de la décision du Jury de la formation visée.
-

Club :

- Lettre du club

- La copie de la décision du Jury de la formation visée

AVIS DE LA CREEF SECTION STATUT DES EDUCATEURS :

(Avis motivé)

A RETOURNER A LA :

Ligue de Football des Hauts de France

Maxime BABEUR

Commission Régionale du Statut des Educateurs

47 Avenue du Pont de Bois – CS 20363 – 59666 VILLENEUVE D'ASCQ Cedex

au plus tard 15 jours avant le début du championnat.